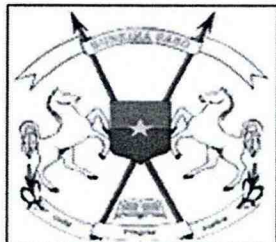


BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



**MINISTRE DE LA
CONSTRUCTION
DE LA PATRIE**

SECRETARIAT GENERAL

**DIRECTION DES MARCHES
PUBLICS**

**BANQUE OUEST AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT**



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 2026/ 2025 /MCP/SG/DMP/SMT-PI 3

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET

Sources de financement : Banque Ouest Africaine de Développement : 100 %.

Accord de Prêt de la BOAD : avance de fonds n°PRES-DIEN-2025L 14178 du 30 décembre 2025

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES DE FAISABILITE TECHNICO-ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE, ETUDES D'AVANT-PROJET DETAILLE (APD) DES TRAVAUX D'ELARGISSEMENT ET DE MODERNISATION DE LA SECTION URBAINE DE LA ROUTE NATIONALE N°06 (RN6) OUAGADOUGOU - SABSIN (27 KM)

Procédure restreinte internationale– Pré-qualification de candidats

Juillet 2026

TABLE DES MATIERES

DESCRIPTION DU PROJET	3
CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	4
CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS.....	5
CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION	5
SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT	6

DESCRIPTION DU PROJET

1. Type de marché

Prix Forfaitaire

2. Description du marché

Le Gouvernement du Burkina Faso a sollicité et obtenu des fonds de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) pour effectuer des paiements au titre du marché de services de Consultants pour les prestations relatives aux **études de faisabilité technico-économique, environnemental et social et études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux d'élargissement et de modernisation de la section urbaine de la route nationale n°06 (RN6) Ouagadougou - Sabsin (27 km).**

Les études ont pour but de déterminer, concevoir et quantifier la nature des interventions et aménagements à appliquer dans le cadre de l'élargissement et de modernisation de la section urbaine de Ouagadougou de la route nationale n°06 (RN06).

Elles se dérouleront en quatre (04) phases comme suit :

- **La première phase** consiste à l'exécution de l'étude de reconnaissance préliminaire (recherche bibliographique, inspection visuelle, recueil de données hydrologiques et hydrauliques ; aperçu géotechnique ; recueils de données sur le trafic et la sécurité routière, production des livrables requis dans les TDR). Pendant cette phase, le consultant définira et planifiera les actions à mener au cours des deuxièmes et troisièmes phases ;
- **La deuxième phase** consiste à la réalisation des études de faisabilité technico-économique et d'avant-projet sommaire.
 - **L'étude économique** consiste en la collecte des données, la réalisation de l'enquête origine-destination et l'analyse des flux et l'étude de trafic ainsi que l'étude de la rentabilité du projet conformément aux solutions d'aménagements envisageables et en tenant compte des éventuelles mesures examinées dans l'étude d'impact environnemental et social, production des livrables requis dans les TDR ;
 - **L'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)** a pour objectif d'évaluer et d'intégrer dans le projet les mesures à prendre pour réduire ou éliminer les conséquences négatives des travaux sur l'environnement et améliorer les opportunités socio-économiques et environnementales. Elle aboutira à l'élaboration d'un Plan de gestion environnemental et social (PGES) et d'un Plan d'Action de Réinstallation (PAR) des Personnes Affectées par le Projet (PAP) ;
 - **L'étude d'avant-projet sommaire** consiste notamment en l'étude des ouvrages, les études sommaires (géotechnique, hydrologique et hydraulique, architecturale et urbanistique, de sécurité routière, des ouvrages d'art et d'assainissement), la proposition de l'avant métré et du devis quantitatif et estimatif sommaires, production des livrables requis dans les TDR.
- **La troisième phase** consiste à la réalisation des études d'avant-projet détaillé

L'étude d'avant-projet détaillé comprend la réalisation des études détaillées : (i) topographiques, (ii) géotechniques, (iii) hydrologique et hydraulique, (iv) études architecturale et urbanistique, (v) de vidéosurveillance, (vi) des ouvrages d'art et d'assainissement, (vii) de la signalisation et de la sécurité routière, (viii) l'établissement des avant métrés et du devis quantitatif et estimatif confidentiel détaillé, (ix) l'élaboration des pièces graphiques ou dossier des plans.

- **La quatrième phase** consiste à l'élaboration du dossier d'appel d'offres des travaux.

3. Nombre et intitulé des lots

Les prestations seront réalisées en une mission unique intitulée : **études de faisabilité technico-économique, environnemental et social et études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux d'élargissement et de modernisation de la section urbaine de la route nationale n°06 (RN6) Ouagadougou - Sabsin (27 km).**

4. Budget maximal

Le budget maximal alloué au présent marché est de : **Trois cent millions (300 000 000) F FCA.**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

5. Éligibilité

La participation au marché est ouverte aux personnes morales (participant soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires) éligibles conformément au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement (BOAD)*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

La participation d'une entité inéligible entraînera l'élimination automatique de l'offre concernée.

6. Nombre d'offres

Une personne morale ne peut pas soumettre plus d'une offre, quelle que soit la forme de sa participation (soit individuellement, soit dans un groupement - consortium – de soumissionnaires). Dans le cas où une personne physique ou morale soumettrait plus d'une offre, toutes les offres auxquelles cette personne participe seront éliminées.

7. Situations d'exclusion

Dans le formulaire de soumission, les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse dans le formulaire standard de soumission, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations visées au point 2.2.2 du *Guide des Procédures de passation de marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*.

8. Possibilités de sous-traitance

La sous-traitance n'est autorisée que pour les prestations géotechniques d'études des sols et de recherche de matériaux qui seront confiées au Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP).

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES OPÉRATIONS

9. Date prévue de commencement du marché

La date de commencement prévue est fixée à **novembre 2026**.

10. Durée de mise en œuvre du marché

La durée d'exécution du marché sera de **dix (10) mois** à partir de la date de commencement de la prestation.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

11. Critères de sélection

Les critères de sélection suivants seront appliqués aux soumissionnaires. Dans le cas où les offres seraient soumises par un consortium, ces critères de sélection s'appliqueront au consortium dans son ensemble :

1) Capacité économique et financière du soumissionnaire.

Dans le cas où le soumissionnaire est un organisme public, une information équivalente devrait être fournie.

Personnes morales :

- a) Le candidat doit justifier d'un chiffre d'affaires moyen annuel d'au moins **trois cent soixante millions (360 000 000) F CFA** au cours des trois (03) exercices (2023 à 2025) ;
- b) La trésorerie et les équivalents de trésorerie de début et de fin d'exercice sont globalement excédentaires.

2) Capacité professionnelle du soumissionnaire

Personnes morales :

- les Candidats doivent être en règle vis-à-vis des Administrations fiscales et parafiscales de leurs pays d'établissement ;
- pour les consultants Burkinabè, une copie de l'agrément technique EC ou E en cours de validité ou un récépissé de dépôt pour les bureaux dont les agréments sont en cours de renouvellement, et une copie d'attestation d'inscription au tableau de l'ordre des ingénieurs en génie civil du Burkina Faso devront être joints au dossier ;
- la commission d'analyse rejettera les offres des candidats burkinabè n'ayant pas présenté une copie de l'agrément technique EC ou E et une copie de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs en Génie civil du Burkina Faso ;
- les Consultants peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences et/ou capacités

respectives.

3) Capacité technique du soumissionnaire

Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :

- a) avoir au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle dans la réalisation des missions d'études d'ingénierie des travaux de construction et de bitumage de routes, de voiries et d'ouvrages d'art ;
- b) avoir réalisé au cours des dix (10) dernières années (2016 à 2025), des marchés relatifs à des d'études des travaux de construction et de bitumage de routes et de voiries urbaines revêtues en béton bitumineux ou des études des travaux de réhabilitation de routes revêtues.

La liste des candidats présélectionnés comprendra entre 4 et 8 candidats.

Si plus de huit candidats éligibles satisfont aux critères de sélection énumérés ci-dessus, leurs points forts et leurs points faibles doivent être réexaminés afin d'établir un classement de leurs candidatures et d'identifier les huit meilleurs candidats ayant participé à la procédure. Les seuls critères de comparaison additionnels qui seront pris en considération dans le cadre de ce réexamen sont, dans l'ordre dans lequel ils figurent ci-après, les suivants :

- le plus grand nombre de marchés de services qui satisfont au critère b ;
- la valeur cumulée la plus élevée de tous les marchés de services qui satisfont au critère b.

N. B: le premier critère de comparaison additionnel doit être appliqué à tous les candidats éligibles qui satisfont aux critères de sélection. Si, après avoir appliqué le premier critère de comparaison additionnel, il n'est pas possible d'identifier les huit meilleurs candidats parce que deux candidats ou plus sont à égalité pour la 8^e position, le second critère de comparaison additionnel ne s'appliquera qu'à ces candidats qui sont à égalité.

12. Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse.

SOUMISSION DE LA MANIFESTATION D'INTERÊT

13. Date limite de réception des manifestations d'intérêt

La date limite pour la réception des manifestations d'intérêt : **jeudi 20 Août 2026.**

14. Modalités de présentation des manifestations d'intérêt et renseignements à fournir

Les manifestations d'intérêt doivent être rédigées uniquement au moyen du *Formulaire de soumission* standard, disponible auprès de l'Autorité contractante à l'adresse indiquée au point 15 du présent avis et dont le modèle et les dispositions doivent être strictement respectés. Tout document supplémentaire

(brochure, lettre, etc.) joint à la manifestation d'intérêt (en dehors des documents demandés dans ledit Formulaire) ne sera pas pris en considération.

15. Modalités d'envoi des manifestations d'intérêt

Les candidats intéressés peuvent solliciter et obtenir des informations complémentaires sur la mission aux jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures (heure GMT)**, auprès de :

Secrétariat de la Direction des Marchés Publics

Ministère de la Construction de la Patrie

03 B.P. 7011 OUAGADOUGOU 03

Avenue du 11 décembre, Building LAMIZANA, 3^{ème} étage

Téléphone : (+226) 51 29 15 49 E-mail : sorebiiga80@gmail.com et copie à ztassere1@gmail.com

Les candidats intéressés par le présent appel à manifestations d'intérêt sont invités à envoyer leurs dossiers, en français, en précisant l'objet "**Réponse à l'avis d'appel à manifestations d'intérêt – « Recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique, environnementale et sociale, études d'avant-projet détaillé (APD) des travaux d'élargissement et de modernisation de la section urbaine de la route nationale N°06 (RN06) Ouagadougou - Sabsin (27 Km) »**", au plus tard **jeudi 20 Août 2026 à 9 heures 30 minutes (heure GMT)** à l'adresse ci-dessus.

Les manifestations d'intérêt reçues après la date et l'heure limites susvisées ne seront pas examinées.

NB : les conditions pour l'envoi par courrier électronique :

L'autorité Contractante respecte pour la mise en œuvre de cet avis à manifestations d'intérêt, la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement de l'Union Européenne n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Ainsi, et dans le cadre des envois électroniques des offres, toutes les données à caractère personnel seront traitées uniquement aux fins du présent avis à manifestations d'intérêt, et pourront également être transmises aux organes chargés d'une mission de contrôle ou d'inspection. Le soumissionnaire dispose d'un droit d'accès aux données à caractère personnel le concernant, de même que d'un droit de rectification de ses données. Toute question du soumissionnaire relatif au traitement des données à caractère personnel le concernant, peut être adressée à l'Autorité Contractante.

16. Debriefing

Tout consultant qui souhaite connaître les raisons pour lesquelles sa manifestation d'intérêt (et plus tard sa proposition) n'a pas été retenue doit en faire la demande. L'autorité contractante communiquera dans les plus brefs délais par écrit l'explication du rejet de la manifestation d'intérêt (ou de l'offre). Si le soumissionnaire fait la demande d'assister à une réunion de **débriefing**, il devra en assumer tous les

coûts.

17. Langue

Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'avis à manifestations d'intérêt et ce marché doivent être en français.

18. Base juridique

Le *Guide des procédures de passation des marchés et règles d'attribution des contrats financés par la Banque ouest africaine de développement*, disponible à l'adresse www.boad.org/politiques-procedures-directives.

Le Directeur des Marchés Publics

30 JUIL 2026



Hamidou OUEDRAOGO

Chevalier de l'Ordre du Mérite
de l'Economie et des Finances